

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 11 AOÛT 2026

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Finances et administration

Ressources humaines

Le conseil a adopté l'embauche de M. Stéphane Langlois au poste de technicien comptable, avec une entrée en fonction prévue le 31 août 2026.

Le conseil a également autorisé l'embauche de Mme Elie Fortin au poste de chauffeur classe A aux travaux publics, sous réserve des vérifications et examens préalables requis.

Équité salariale

Le conseil a autorisé le versement des ajustements salariaux découlant des travaux du comité d'équité salariale au 1er avril 2021.

Administration

La Municipalité a conclu une nouvelle entente de location pour son photocopieur principal. Le contrat de 60 mois a été accordé à Bureau Tech 2000 pour un coût de 159,50 \$ par mois, plus les taxes applicables.

Travaux publics

Demandes d'aide financière

Le conseil a autorisé le dépôt de deux demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour :

- des interventions sur les chemins Kilmar et Rivière-Rouge;
- le remplacement d'un ponceau et la réfection d'une section du chemin Avoca.

Travaux aux passages à niveau

Une entente a été autorisée avec les Chemins de fer Québec-Gatineau afin de permettre la réalisation de travaux de réfection des approches routières aux passages à niveau des rues Ménard et Paquette.

Achat de ponceaux

À la suite d'une demande de prix auprès de trois fournisseurs, le contrat a été accordé à Albert Viau, plus bas soumissionnaire, pour :

- l'achat de ponceaux destinés aux travaux de la rue de la Berge : 16 073,37 \$;
- l'achat de ponceaux destinés à l'inventaire municipal : 24 042,32 \$.

Urbanisme et environnement



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 11 AOÛT 2026

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

Dérogation mineure

Le conseil a accordé une dérogation mineure pour le 75, chemin Hudson, permettant la construction d'une résidence à une distance de 6,26 mètres de la ligne avant du terrain, alors que la réglementation exige normalement une marge de 8 mètres.

PIIA – 12, rue Bay View

Le conseil a approuvé un projet de remplacement du revêtement extérieur d'une résidence située au 12, rue Bay View, dans le secteur de la route panoramique 148.

Le projet prévoit l'installation d'un revêtement de vinyle de couleur kaki. Après analyse du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil a considéré que les travaux respectaient les objectifs d'intégration architecturale du secteur et s'harmonisaient avec le bâtiment existant.

Règlementation

Le conseil a adopté un projet de règlement sur les usages conditionnels, qui permettra notamment d'encadrer certains usages particuliers sur le territoire, tels que certaines formes d'hébergement ou d'habitation accessoires, au moyen de critères d'évaluation spécifiques.

Le conseil a également adopté le second projet de règlement visant l'encadrement des unités d'habitation accessoires détachées (UHAD) sur le territoire municipal.

Enfin, le nouveau règlement sur la gestion contractuelle a été adopté.

Soutien aux organismes

Le conseil a accordé au Réseau dépannage alimentaire :

- une aide financière de 8 000 \$ afin de soutenir ses activités;
- une commandite de 500 \$ pour souligner le 30e anniversaire de l'organisme.